

S'ouvrir au monde :
Créer une stratégie d'éducation
postsecondaire internationale
pour l'Ontario

Document de travail



Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

2016

La Fonction publique de l'Ontario s'efforce de faire preuve de leadership quant à l'accessibilité. Notre objectif est de nous assurer que tous les employés du gouvernement de l'Ontario et tous les membres du public que nous servons ont accès à tous les services, produits et installations du gouvernement. Ce document, ou l'information qu'il contient, est offert en formats substitués sur demande. Veuillez nous faire part de toute demande de format substitué en appelant ServiceOntario au 1 800 668-9938 (ATS : 1 800 268-7095).

An equivalent publication is available in English under the title Developing Global Opportunities: Creating a Postsecondary International Education Strategy for Ontario, 2016.

Cette publication est aussi affichée sur le site Web du ministère de la Formation et des Collèges et Universités au www.ontario.ca/mfcu.

INTRODUCTION

L'internationalisation de l'éducation postsecondaire est en pleine évolution. Alors qu'auparavant elle se concentrait sur la mobilité des étudiants, elle englobe maintenant de nombreuses activités comme l'apprentissage interculturel, les partenariats et réseaux de corps professoraux, l'exportation de services d'éducation, les campus situés à l'étranger et l'internationalisation des programmes d'études. Même si l'ampleur et la profondeur de ces activités varient selon la province ou le pays et d'un établissement à l'autre, il est généralement admis qu'à la base, l'éducation internationale offre de nombreux avantages et d'énormes possibilités, notamment pour faire la promotion d'une région comme lieu d'investissement mondial, combler des manques dans des budgets nationaux de plus en plus restreints, et permettre le développement de l'éducation du 21^e siècle pour les étudiantes et étudiants.

Au Canada et partout dans le monde, les gouvernements reconnaissent que les activités internationales sont essentielles à la réussite d'un système public d'enseignement postsecondaire. La concurrence en vue d'internationaliser le secteur de l'éducation grâce à la mobilité des étudiants et à des partenariats financiers mondiaux change rapidement la donne dans ce secteur au Canada et dans le reste du monde.

De nos jours, la capacité de la province à soutenir la concurrence mondiale est liée en partie à la façon dont nous parviendrons à mobiliser les talents mondiaux, à encourager l'innovation et à favoriser des partenariats susceptibles de créer de nouvelles possibilités d'affaires. Les collèges et universités de l'Ontario sont des moteurs clés du développement économique et du changement social. Il est donc clair que la province doit s'engager dans des activités liées à l'éducation internationale, mais la question est de savoir sur quoi elle devrait concentrer son attention et dans quelle mesure.

L'heure est venue d'examiner cette question. Le 25 septembre 2014, la première ministre a demandé au ministre de la Formation et des Collèges et Universités de « concentrer les efforts [de la province] visant à attirer davantage d'étudiants étrangers en Ontario et dans les établissements qui offrent des programmes de formation internationale » et de « trouver un équilibre entre les avantages et les défis associés à ces nouvelles formes de partenariats ».

La province souhaite élaborer une stratégie en matière d'éducation postsecondaire internationale qui positionne non seulement l'Ontario comme une destination et un partenaire de choix, et qui fait aussi valoir notre province comme un chef de file sur la scène mondiale. Reconnaisant le rôle essentiel que joue l'éducation postsecondaire pour renforcer les talents et les compétences de la main-d'œuvre et pour contribuer à la prospérité de la province, le gouvernement sollicite les commentaires de divers intervenants – étudiants, collèges et universités financés par les fonds publics, entreprises, partenaires communautaires – en vue d'élaborer une stratégie globale en matière d'éducation postsecondaire internationale. Le présent document vise à entamer cette consultation.

CONTEXTE ONTARIEN

Les collèges et universités de l'Ontario, tout comme leurs homologues à travers le monde, prennent part à de nombreuses activités d'éducation internationale, et ce, avec succès. L'examen des stratégies globales en matière d'éducation postsecondaire internationale mises en œuvre au Canada et dans le monde fait ressortir plusieurs thèmes communs qui montrent comment les activités internationales peuvent converger pour avoir un effet positif sur les étudiants, les établissements, les collectivités, les entreprises et les régions. Il faut que nous tenions compte de ces thèmes, décrits ci-dessous, pour élaborer la stratégie de l'Ontario, afin que les avantages qui en découlent profitent à tous les Ontariens et à toutes les Ontariennes.

Enrichir l'expérience des étudiants

Les étudiants cherchent de plus en plus à acquérir une expérience internationale pendant leurs études grâce aux activités internationales suivantes : partenariats, échanges, contacts avec des professeurs et des chargés de cours et accès à des recherches. Par l'intermédiaire de programmes études-travail à l'étranger, de travaux de recherche en collaboration ou d'un plus grand nombre de programmes offrant des perspectives mondiales, les étudiants peuvent acquérir les connaissances et les compétences que les employeurs considèrent comme avantageuses et qui sont fondamentales pour leur donner le sentiment d'être citoyennes et citoyens du monde.

Les étudiants valorisent en outre la diversité des perspectives et des expériences qu'une population étudiante internationalisée apporte à leur formation et à leur développement individuels. À cet égard, les établissements d'enseignement postsecondaires ont fait d'énormes progrès en doublant au cours des cinq dernières années le nombre d'admissions d'étudiants étrangers en Ontario. Les étudiants canadiens

et étrangers s'entendent pour dire que les étudiants étrangers doivent recevoir une éducation d'excellente qualité et le soutien nécessaire pour tirer le maximum de leur expérience. Le gouvernement, le secteur de l'éducation postsecondaire et d'autres partenaires communautaires et du milieu des affaires pourraient conjuguer leurs efforts pour améliorer l'expérience vécue par les étudiants étrangers et leurs homologues canadiens.

Créer une main-d'œuvre talentueuse et qualifiée

La province reconnaît que les étudiants étrangers peuvent l'aider à combler ses besoins en main-d'œuvre talentueuse et qualifiée. Ceux qui décident de rester et de travailler en Ontario peuvent contribuer à la prospérité économique à long terme de la province, qui nécessite notamment le soutien aux régions rurales et du Nord et l'atteinte de l'objectif de 5 % d'immigration francophone en Ontario.

La diversité de la population ontarienne et la force de ses communautés ethniques constituent un important réseau susceptible d'attirer de nouveaux étudiants dans la province et de leur apporter du soutien pendant leurs études et la période de transition débouchant sur leur éventuelle installation en Ontario. Cette diversité, conjuguée à des parcours simplifiés pour obtenir le statut de résident permanent, pourrait représenter un avantage concurrentiel important pour la province. Par exemple, l'Ontario a fait preuve de leadership en assurant la croissance du Programme ontarien des candidats à l'immigration. Le gouvernement provincial sait qu'il importe de collaborer avec le gouvernement fédéral afin que les programmes de permis d'études et de permis de travail soient concurrentiels par rapport aux autres pays et que les parcours menant au statut de résident permanent permettent de conserver les talents dans la province.

Stimuler la croissance économique

Établir des partenariats internationaux est crucial si l'on veut répondre aux besoins en éducation et en formation des régions locales et faire croître l'économie ontarienne dans son ensemble. La province possède un large bassin d'entreprises qui inclut des sociétés nationales œuvrant à l'étranger, des compagnies étrangères implantées en Ontario, et d'autres organismes qui pourraient s'associer aux collèges et universités pour étendre leur présence sur la scène mondiale. Ces partenariats internationaux peuvent offrir toute une gamme d'avantages, dont l'accroissement du nombre de possibilités d'apprentissage par l'expérience à l'étranger et le renforcement de la capacité de formation et de recherche des établissements ontariens. Les bureaux du commerce et les missions commerciales de l'Ontario pourraient jouer un rôle clé pour ce qui est de coordonner, de soutenir et de faciliter ces partenariats.

L'innovation en Ontario dépend également d'une infrastructure de recherche et de commercialisation branchée sur la mondialisation. Le solide secteur de la recherche et le nombre croissant d'incubateurs et d'accélérateurs dynamiques dans les collèges et universités pourraient permettre à l'Ontario d'être reconnu sur la scène mondiale pour ses capacités d'innovation. Pour ce faire, on pourrait notamment attirer des professeurs de renommée internationale et des étudiants au doctorat et conclure des partenariats mondiaux pour produire davantage d'entrepreneurs, d'entreprises et de nouvelles possibilités d'investissement.

Renforcer le système d'éducation postsecondaire

Une stratégie internationale offre des possibilités d'améliorer les points forts de chaque établissement au sein du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario en vue de leur fournir un profil mondial. Les ententes de mandat stratégiques de 2014 conclues avec les collèges et universités ont permis

de connaître l'éventail d'activités et de partenariats internationaux que ces établissements mettent en place pour tirer profit de leurs forces particulières en matière d'enseignement et de recherche et pour donner aux étudiants, au corps professoral et au personnel accès aux possibilités qui existent hors du Canada. Citons entre autres exemples :

- ◆ collaboration avec des entreprises internationales pour l'apprentissage, la formation et la recherche intégrés au travail;
- ◆ partenariats en matière d'échange et de recherche avec des établissements d'autres pays;
- ◆ initiatives facilitant l'internationalisation des programmes en Ontario afin d'offrir aux étudiants, au corps professoral et aux chercheurs de multiples possibilités d'ajouter une dimension internationale à leurs études.

La province devrait continuer de travailler avec les établissements en vue de miser sur les points forts de chacun d'entre eux et d'en faire la promotion afin que le système d'éducation postsecondaire de l'Ontario soit reconnu à juste titre pour ses activités d'éducation, de recherche et de formation de calibre mondial.

Il est important d'explorer les quatre thèmes décrits plus haut, si l'on veut tirer parti des avantages de l'éducation internationale dans le contexte ontarien. La possibilité de générer des recettes directes est un autre thème souvent mentionné dans les stratégies d'éducation internationale d'autres pays ou d'autres provinces. Cependant, la province reconnaît que même s'il est important d'augmenter les recettes provenant des activités liées à l'éducation internationale, cela ne devrait pas être en soi un facteur déterminant dans les décisions entourant l'élaboration de sa stratégie.

PRINCIPES DIRECTEURS

Pour élaborer la stratégie de l'Ontario en matière d'éducation postsecondaire internationale, le ministère adoptera une approche équilibrée et intégrée, fondée sur trois grands principes.

Premièrement, le ministère reconnaît que chaque collège et université joue un rôle différent et exerce un mandat distinct dans le système. La stratégie internationale devrait tenir compte de ces différences et respecter l'autonomie des établissements, tout en protégeant l'intérêt public et notre investissement collectif dans le système d'éducation postsecondaire.

Deuxièmement, pour que la stratégie internationale soit fructueuse, elle doit compléter et mettre à profit d'autres initiatives provinciales, par exemple la Stratégie ontarienne en matière d'éducation internationale de la maternelle à la 12^e année, la Stratégie ontarienne en matière d'immigration, la stratégie ontarienne d'expansion commerciale Visées mondiales et le Programme d'innovation de l'Ontario. Pour assurer la coordination de l'internationalisation dans la province, il faudra établir des liens avec d'autres priorités gouvernementales. Cela permettra de déterminer dans quelle mesure les étudiants, le corps professoral, les établissements, les collectivités et les entreprises, ainsi que le gouvernement, pourront participer à son élaboration.

Enfin, le ministère reconnaît que même si l'internationalisation de l'éducation postsecondaire comporte de nombreux avantages, le gouvernement, de concert avec les établissements, devrait veiller à ce que la croissance des activités internationales mise sur les meilleures pratiques possibles afin de réduire ses risques financiers et de préserver sa réputation. Cela est tout particulièrement important lorsqu'il s'agit de partenariats, d'activités d'entrepreneuriat ou de prestation de programmes avec des tiers dans d'autres pays.

PROCHAINES ÉTAPES

Le ministère souhaite obtenir l'avis des intervenants –étudiants, collèges et universités, membres du corps professoral, employeurs et organismes communautaires – concernant sa stratégie en matière d'éducation postsecondaire internationale.

L'Ontario est déterminé à mener un processus de consultation ouvert et transparent. Pour commencer, le gouvernement lance un appel pour recevoir des observations écrites sur le présent document de discussion.

Les observations écrites doivent être envoyées à **strategicpolicy@ontario.ca** au plus tard **le lundi 4 avril 2016**.

Les questions qui suivent pourraient orienter la rédaction d'observations. Elles sont fournies seulement à titre de guide; toutes les idées et observations sont les bienvenues.

- ◆ Quelles mesures les employeurs, les établissements d'enseignement et la collectivité pourraient-ils prendre afin d'offrir plus de possibilités aux étudiants et de propulser l'Ontario au rang de chef de file en matière d'éducation internationale?
- ◆ Quels partenariats faudrait-il établir en vue d'appuyer l'éducation internationale dans tout notre système d'éducation postsecondaire?
- ◆ Parmi les initiatives internationales en cours, quelles sont celles que le gouvernement pourrait mieux utiliser au profit des étudiants, des membres du corps professoral et des établissements du secteur postsecondaire?
- ◆ Comment la stratégie en matière d'éducation postsecondaire internationale pourrait-elle appuyer la viabilité des collectivités rurales et du Nord et des francophones en Ontario?

- ◆ Quels sont les défis et les possibilités que présente l'éducation internationale à long terme?

Dans une deuxième étape, le député Han Dong, adjoint parlementaire au ministre de la Formation et des Collèges et Universités, invitera un certain nombre d'étudiants, de membres du corps professoral ainsi que d'entreprises et de partenaires communautaires à discuter de la stratégie internationale au cours de rencontres d'une demi-journée qui auront lieu au début de 2016.

Le ministère communiquera au même moment avec les collèges, les universités et avec des groupes d'étudiants et de professeurs afin de recueillir leurs idées sur des façons d'élaborer et de soutenir la stratégie.

Enfin, l'honorable Reza Moridi, ministre de la Formation et des Collèges et Universités, tiendra un symposium d'une demi-journée pour résumer les observations reçues lors du processus de consultation, en discuter et souligner les grandes lignes. Des précisions seront fournies ultérieurement.

La Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP) s'applique à l'information dont le ministère a la garde ou le contrôle. Prière d'indiquer si tout renseignement est fourni à titre confidentiel au sens des articles 17 (Renseignements de tiers) ou 21 (Vie privée) de la LAIPVP.



Imprimé sur du papier recyclé

ISBN 978-1-4606-7560-1 (imprimé)

ISBN 978-1-4606-7561-8 (HTML)

ISBN 978-1-4606-7562-5 (PDF)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016